

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 19036 Numéro SIREN : 421 255 829 Nom ou dénomination : AS INTERNATIONAL GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 69432



20190694322018

DATE DEPOT : 19/07/2019

N° DE DEPOT : 69432

N° GESTION : 1998819036

N° SIREN : 421255829

DENOMINATION : AS INTERNATIONAL GROUP

ADRESSE : 120-122 rue Réaumur 75002 Paris

MILLESIME : 2018

AS INTERNATIONAL GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 557 376,88 €

Siège social : 120-122 rue Réaumur 75002 PARIS

421 255 829 RCS PARIS

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

22 JUL. 2019

Sous le N° :

69432

DECISION D'AFFECTATION ADOPTEE PAR

L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 31 MAI 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice qui s'élève à 7 628 142 €, lequel sera réparti de la façon suivante :

- A titre de dividendes 2 000 000 €
- Le solde au report à nouveau..... 5 628 142 €

Le dividende unitaire par action est donc de 1,33 € et payable à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



AS INTERNATIONAL GROUP

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

CERTIFIÉ CONFORME

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	145 794	141 772	4 023	0,02	2 308	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	4 120		4 120	0,02	4 120	0,03
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	653 718	310 469	343 247	1,88	369 655	2,71
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 454 779		2 454 779	13,42	2 424 779	17,78
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	55 822		55 822	0,31	43 687	0,32
Autres immobilisations financières	104 293		104 293	0,57	102 384	0,75
TOTAL (I)	3 418 524	452 241	2 966 283	16,21	2 946 932	21,61
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 139 168		2 139 168	11,69	1 753 008	12,86
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	304		304	0,00	10 880	0,08
. Personnel	23 750		23 750	0,13	30 077	0,22
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	59 674		59 674	0,33	59 529	0,44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	169 026		169 026	0,92	83 709	0,61
. Autres	781		781	0,00	644 966	4,73
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	7 800 000		7 800 000	42,63	7 800 000	57,21
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 968 128		4 968 128	27,15	154 966	1,14
Charges constatées d'avance	170 564		170 564	0,93	151 042	1,11
TOTAL (II)	15 331 393		15 331 393	83,79	10 688 177	78,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 749 917	452 241	18 297 676	100,00	13 635 109	100,00

AS INTERNATIONAL GROUP

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 557 377)	557 377	3,05	557 377	4,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	165 611	0,91	165 611	1,21
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	55 500	0,30	55 500	0,41
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	7 452 949	40,73	9 049 565	66,37
Résultat de l'exercice	7 628 142	41,69	403 384	2,96
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	15 859 579	86,68	10 231 437	75,04
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	2 409	0,01	537 533	3,94
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			1 018 700	7,46
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	478 340	2,81	374 250	2,74
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	330 272	1,80	369 948	2,71
. Organismes sociaux	352 244	1,93	348 737	2,54
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	440 588	2,41	320 731	2,35
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	281 181	1,54	188 189	1,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	553 064	3,02	251 584	1,85
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	2 438 097	13,32	3 403 672	24,96
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	18 297 676	100,00	13 635 109	100,00

AS INTERNATIONAL GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	7 992 322		7 992 322	100,00	7 251 087	100,00	741 235	10,22		
Chiffres d'Affaires Nets	7 992 322		7 992 322	100,00	7 251 087	100,00	741 235	10,22		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			12 818	0,16	5 328	0,07	7 290	136,82		
Total des produits d'exploitation (I)			8 004 940	100,16	7 256 414	100,07	748 526	10,32		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			3 260 757	40,80	2 839 050	39,15	421 707	14,85		
Impôts, taxes et versements assimilés			166 464	2,08	98 854	1,36	67 610	68,39		
Salaires et traitements			2 705 296	33,85	2 548 695	35,12	156 601	6,23		
Charges sociales			1 230 772	15,40	1 173 698	16,19	57 074	4,68		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			99 384	1,24	90 302	1,25	9 082	10,08		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4 056	0,05	1 204	0,02	2 852	238,88		
Total des charges d'exploitation (II)			7 466 729	93,42	6 749 803	93,08	716 926	10,62		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			538 211	6,73	506 612	6,99	31 599	6,24		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			7 290 000	81,21			7 290 000	N/S		
Produits des autres valeurs mobilières et créances					9 719	0,13	-9 719	-100,00		
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			89 863	1,12	110 893	1,53	-21 030	-18,95		
Total des produits financiers (V)			7 379 863	92,34	120 612	1,68	7 259 251	N/S		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			11 552	0,14	30 438	0,42	-18 884	-62,00		
Total des charges financières (VI)			11 552	0,14	30 436	0,42	-18 884	-62,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			7 368 311	92,19	90 176	1,24	7 278 135	N/S		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 906 522	98,93	596 788	8,23	7 309 734	N/S		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2018
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur provisions et transferts de charges

Total des produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Total des charges exceptionnelles (VIII)**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des Produits (I+III+V+VII)**Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****RÉSULTAT NET***Bénéfice**Bénéfice*

Dont Crédit-bail mobilier

Dont Crédit-bail immobilier

Annexes AS GROUP INTERNATIONAL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 18 297 675,96 E et au compte de résultat de l'exercice dégagent un résultat de 7 628 141,89 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le résultat net 31/12/2018 de la société AS INTERNATIONAL GROUP étant un profit de 7 628 142 les capitaux propres sont de 15 859 579 euros.
Une filiale s'est rajoutée par la création de la société HENKO CONSULTING que nous détenons à 60%

II- EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice

3-1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition au de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables au la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire au dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an
Brevets	non amorti
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

3 -2 - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition (coût d'achat hors frais accessoire) ou de souscription.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales concernées et leurs perspectives de rentabilité.

3-3 - Provisions pour dépréciation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune de créances concernées.

3-4 -Autres créances

Sont enregistrés sous cette rubrique essentiellement les postes suivants :

- . TVA déductible pour 74 197 euros
- . CICE pour 41 074 euros
- . TVA sur avoirs à établir pour 91 507 euros
- . Crédit impôt mécénat pour 18 600 euros

3-5 - Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition, le cas échéant une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3-6 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore reçues.

3-7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

3-8 - Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux.
L'indemnité de départ en retraite estimée pour le personnel présent, calculée selon la méthode des droits acquis à la clôture de l'exercice, extrapolée pour un départ volontaire des salariés à l'âge de 62 ans est de 11 759 euros.

3-9 - Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

3-10- Modalités d'enregistrement du chiffre d'affaires

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires réalisé en régie est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées. La facturation est fonction du nombre de jours travaillés chez le client.

3-11- Identité de la société mère consolidant les comptes de notre société

Société consolidante : Les comptes de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS et ses filiales sont consolidées dans le GROUPE NEURONES SA.

3-12- Identité de la société mère intégrant fiscalement les comptes de notre société

Les comptes de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS sont fiscalement intégrés au sein de NEURONES SA.

3-13- Informations diverses

Néant.

IV- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4-1- Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	133 642		16 272
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	169 294		1 291
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	426 002		57 129
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	595 296		58 420
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 424 779		30 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	146 071		14 044
TOTAL	2 570 850		44 044
TOTAL GENERAL	3 299 789		118 736

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			149 914	46 934
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			170 585	170 585
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			483 131	483 131
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			653 716	653 716
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 454 779	2 454 779
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			160 115	160 115
TOTAL			2 614 894	2 614 894
TOTAL GENERAL			3 418 524	3 315 544

4-2-Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	127 218	14 555		141 772
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	16 869	17 005		33 874
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	208 771	67 824		276 595
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	225 641	84 829		310 469
TOTAL GENERAL	352 857	99 384		452 241

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	14 555				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	17 005				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	67 824				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	84 829				
TOTAL GENERAL	99 384				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4-3- Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

4-4- Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	55 822		55 822	
Autres immobilisations financières	104 293		104 293	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 139 168	2 139 168		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	23 750	23 750		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	59 674	59 674		
- T.V.A	169 026	169 026		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés				
- Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	1 085	1 085		
Charges constatées d'avance	170 564	170 564		
TOTAL GENERAL	2 723 382	2 563 267	160 115	
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an S ans au plus	A plus de S ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 409	2 409		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	478 340	478 340		
Personnel et comptes rattachés	330 272	330 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	352 244	352 244		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	440 586	440 586		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	281 181	281 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	553 064	553 064		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 438 097	2 438 097		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

4-5- Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 415 379
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	242 414
TOTAL	1 657 793

4-6- Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 409
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 742
Dettes fiscales et sociales	569 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 549 040 euros)	549 040
TOTAL	1 146 406

4-7- Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	170 564	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	170 564	

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Il s'agit essentiellement de loyers.

4-8-Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	37,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	37,00

4-9- Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Capital social	557 377			557 377
Prime d'émission	165 611			165 611
Réserve légale	55 500			55 500
Report à nouveau	9 049 565	403 384	2 000 000	7 452 949
Résultat de l'exercice	403 384	7 628 142	403 384	7 628 142
TOTAL	10 231 437	8 031 526	2 403 384	15 859 579

La société a procédé au cours de l'exercice à une distribution de dividendes de 2 000 000 euros.

4-10-Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	7 992 322
TOTAL	7 992 322

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	7 992 322
TOTAL	7 992 322

4-11-Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	7 906 522	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	7 628 142	296 980

4-12-Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4-13-Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 025
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 025

4-14-Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers		
TOTAL	42	

4-15- Tableau des filiales et participations

[illegible]

4-16- Crédit baux

Néant

4-17- Engagements financiers hors bilan

Engagement donnés :

Indemnités déport à la retraite 11 759 euros.

Engagement reçus :

Néant

4-18- Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La société a opté pour la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel : crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
Le montant comptabilisé au crédit du compte de charges 649100 est de 41 074 euros.

Le CICE a été utilisé sur l'exercice 2018 essentiellement pour des dépenses de formation, de recrutement et d'amélioration du fonds de roulement.



KPMG Audit
224 rue Camin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS International Group S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
AS International Group S.A.S.
120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Ce rapport contient 24 pages
Référence : PSP - 192.162 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eclair
2 avenue Gambetta
92088 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS International Group S.A.S.

Siège social : 120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Capital social : €. 557.377

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Assemblée générale de la société AS Group International S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AS International Group S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 2.454.779 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.2 « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



AS International Group S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
24 mai 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 24 mai 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé